

# Précautions de mise à Rochefort

Un contrat similaire à la Région wallonne et 100 tonnes de sel en réserve. Rochefort est sur le pied de guerre pour affronter l'hiver.

Le bourgmestre de Rochefort, François Bellot avait été l'un des plus virulents lors des précipitations hivernales de 2009. Il avait pointé du doigt la responsabilité de la Région wallonne qui avait réquisitionné le sel des fournisseurs. Il assure que les moyens sont en place cette année. « Cette année, le fournisseur a pris des dispositions. L'année passée, nous avons activé des clauses de sanctions dans le contrat fournisseur. Le problème est venu de la Région wallonne qui n'avait pas stocké suffisamment de sel pour faire face aux conditions extrêmes de l'hiver passé. La Région comptait attendre 2010 pour bénéficier d'un marché



Archive EdA 551093

**François Bellot** est paré pour affronter les premières neiges de l'année.

plus favorable pour renflouer ses stocks. Notre fournisseur nous a apporté les preuves sur papier pour éviter tous malentendus.» François Bellot insiste aussi sur le fait que la commune a pris les devants de son côté. « Nous avons prévu 100 tonnes en réserve. Nous disposons d'un contrat similaire à celui de la

Région wallonne qui nous permettra d'être livrés dans les 24 heures.» Le bourgmestre espère toutefois ne pas devoir pousser une nouvelle gueulante suite aux conditions climatiques. « Si tout le monde prend ses précautions, il ne devrait pas y avoir de problème. » ■

**C.D.B**